

# JOURNAL

DE

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 13 MAI 1797.

*Suite de Londres, du 2 Mai.*

L'amirauté a reçu des dépêches de l'amiral Sir Hyde Parker, datées de la Jamaïque le 9 Mars. Il envoie une liste de plusieurs vaisseaux ennemis pris ou détruits depuis ses dernières dépêches.

*Motion pour la paix (Fin de la séance du 10 Avril).*

M. Pitt continue: „L'honorable membre dit qu'on ne doit pas compter sur la déclaration des ministres, parcequ'elle ne dit rien de plus que celle qu'ils avoient faite auparavant, et qui n'a pas eu plus d'effet qu'une autre semblable de l'année dernière. En parlant de cette déclaration, il s'est donné de garde de faire mention des démarches qu'on vient de faire pour renouer une négociation conjointe, ni du départ de M. Hammond; mais après avoir observé qu'on avoit annoncé à la cité, qu'on donneroit une explication dans la chambre, il demande quelle explication on a donnée. — N'étoit-ce pas une explication suffisante que de dire que les instructions étoient telles, qu'en toutes circonstances, elles devoient accélérer la pacification? Cette explication n'est-elle pas intelligible? Je ne vois pas que j'aie pu m'expliquer plus clairement. Quel doute peut-il lui rester, à moins qu'il ne doute de la vérité même du fait? Si l'on convient du fait, et si l'on accorde que la paix doit être faite de concert avec l'Empereur, il étoit impossible, pour négocier avec lui, de choisir un meilleur local que celui où il négocie lui-même actuellement. Je ne fais s'il me sera aisé de satisfaire l'hon. membre, mais j'ajouterai pour la satisfaction de la chambre, que les démarches dont je viens de parler, étoient déjà arrêtées, lorsqu'un hon. membre a fait une motion relative aux avances à faire à

l'Empereur. — On me demandera sans doute, pourquoi je n'en parlai pas alors; c'est parceque je ne le crus pas nécessaire à la discussion, et je me suis estimé heureux d'avoir obtenu de la chambre une opinion favorable, sans avoir eu besoin de recourir à ce moyen; je doute d'ailleurs que l'hon. membre l'eût regardé comme une raison déterminante. Je m'étois cependant expliqué dès-lors suffisamment, en disant que quiconque examineroit la question sous le point de vue, soit de la guerre, soit de la paix, jugeroit que dans l'un et l'autre cas, il étoit convenable d'être disposé à accorder un emprunt à l'Empereur.

M. Pitt, après s'être justifié d'avoir jamais rien dit qui pût faire supposer qu'on ne vouloit plus renouer les négociations, et avoir fait voir au contraire que le Roi, dans son message et son manifeste, avoit toujours témoigné qu'il ne perdoit pas l'espérance de les recommencer, déclare qu'il ne répondra point à l'imputation de n'avoir pas voulu sincèrement la paix, lorsqu'on la faisoit proposer par lord Malmesbury, la chambre ayant déjà décidé cette question en la faveur, et parceque toute la nation en général est convenue que la rupture ne pouvoit être attribuée qu'aux prétentions exorbitantes de l'ennemi.

„Je laisse à la Chambre à juger (ajoute-t-il) s'il est possible que je ne desiré pas sincèrement une paix honorable, et si je n'ai pas le plus grand intérêt personnellement à voir finir la guerre. Mais en supposant même que les ministres ne soient pas sincères, à quoi serviroit cette motion? Ne les laisseroit-elle pas toujours maîtres d'agir selon leur volonté? Si la Chambre suspectoit la sincérité des ministres, j'espère qu'elle auroit l'énergie de demander au trône leur renvoi. C'est une question qui plairoit à l'honorable membre, et delà, sans doute,

toute la sincérité du zèle qu'a mis l'honorable membre à féconder la motion. Il a fait beaucoup valoir l'importance de la crise où nous nous trouvons. Mais si cette crise est si importante, pourquoi en augmenter les difficultés? La motion est inutile; elle peut être très préjudiciable; je dois donc demander l'ordre du jour.

Sir Williams Pultney dit que c'est moins une paix immédiate, qu'une paix sûre qui convient à la sagesse du parlement & à la prudence de la nation, & qu'on y parviendra avec de la patience & de la confiance. Il assure favorablement du zèle & de l'énergie que les provinces ont montrés pour se mettre en état de défense. Cette ardeur, qui fait beaucoup d'honneur au caractère national, mettra à l'abri de tous les dangers d'invasion. — Il est loin de croire qu'on doive désespérer de l'état des finances, & est persuadé que les ministres y remédieront aisément, quand ils le voudront efficacement. Les richesses & les ressources sont immenses, & un embarras momentané ne doit point abattre. — Il ne peut approuver que la Chambre fasse aucune déclaration qui mettroit aucune entrave au gouvernement exécutif. — Du reste, il avoue que dans la guerre d'Amérique, le vœu du parlement paroit avoir contribué à la conclusion de la paix. Mais cette guerre ne menaçoit pas la tranquillité intérieure & la sûreté publique. Celle-ci menace l'une & l'autre, & même notre existence nationale. En effet, l'Angleterre lutte contre un rival puissant qui ne songe qu'à enchaîner nos forces nationales & à nous assujettir, en nous tenant dans des alarmes continuelles. — Il en conclut que la paix, si elle n'est pas fondée sur des bases solides, ne lui sera pas avantageuse. Sous ce point de vue, l'argent doit être compté pour rien, & les Anglois ne doivent point hésiter à faire des sacrifices pour obtenir la sûreté. Ce pays sera d'autant plus un objet de tentation pour les ennemis, qu'il est plus riche. Tant qu'ils domineront sur une étendue de côtes aussi grande, que celle qu'ils occupent maintenant; tant qu'ils seront maîtres de la Belgique & de la Hollande, de quelle sûreté l'Angleterre peut-elle se flatter? Elle n'a pas la moitié de ses ressources intérieures. Sa grande sûreté; jusqu'à présent, venoit de ce que la France n'avoit aucune forteresse vis-à-vis de nos côtes. Mais la possession de la Hollande la rend maintenant très dangereuse. C'est donc le moment de tendre tous ses nerfs, d'employer tous ses efforts. Loin de craindre que les ministres ne soient trop lents à faire la paix, il craint plutôt qu'ils n'y mettent trop de précipitation, & il ne conçoit pas comment, aussitôt qu'ils ont été instruits des revers de l'Empereur, ils n'ont pas demandé sur-le-champ un emprunt à la Chambre, pour féconder cet illustre & fidèle allié. — La France ne s'obstine à vouloir retenir la Belgique & la Hollande, que pour être en état d'enchaîner l'Angleterre. Il espère donc que les Anglois auront encore assez de fierté & d'énergie pour ne pas se soumettre à cette humiliation. C'est sous ce rapport que la motion lui paroit très dangereuse.

(Nous avons déjà dit que la motion a été rejetée par une majorité de 291 contre 86.)

*De Milan, le 3 Mai.*

Le général en chef Buonaparte est attendu ici d'un moment à l'autre. On lui prépare de superbes fêtes, et les patriotes de cette ville se flattent qu'à son arrivée, il mettra la dernière main à l'édifice de la *Liberté Lombarde*. Déjà la déclaration qui confirme cette nouvelle existence, a été célébrée par des réjouissances. Voici com-

ment la feuille intitulée le *Journal des Patriotes de l'Italie*, rend compte de l'une de ces solennités.

L'archevêque de Milan a fait rendre grâces au Très-Haut pour la déclaration de notre liberté. Un grand nombre de belles citoyennes ont assisté à la cérémonie, & il s'y est fait plusieurs mariages à la républicaine... Quelques prêtres ayant vu la parade des braves gardes nationales, jetèrent leurs tristes habits noirs, & prirent l'uniforme légendaire & le panache tricolor. Les filoux firent de bons coups, & quantité de montres & de tabatières furent enlevées avec adresse. On battit un républicain français. Un capucin se coupa la barbe. Après le *Te Deum*, on chanta la *Carmagnole* & on joua *Ca ira*. Pendant les litanies, au lieu de dire le *Kyrie*, on cria *vive la république*. L'archevêque étoit un peu inquiet de ce contraste plus grand que celui même de l'architecture gothique du Dôme. A la fin, il se décida à donner à tous en masse la bénédiction.....

La république de Venise se trouve dans une crise telle que son existence politique même semble menacée. Les troupes françaises se répandent sur toute la partie de Terre-ferme, qui paroit devoir être traitée sur le pied de conquête. L'on ne néglige en conséquence aucun moyen de prouver que le gouvernement Vénitien a violé la neutralité. C'est dans cette vue sans doute que la pièce suivante vient d'être publiée.

*Rapport du citoyen Sibille, commandant la division française dans la mer Adriatique, adressé à l'agent de l'armée d'Italie à Ancone.*

Parti d'Ancone dans la soirée du 4 Germinal avec ma flotille composée de deux lougres de 6 canons, une frégate et un chebec, escortant deux bâtimens chargés de munitions de guerre, je découvris, à 7 heures du matin, à la hauteur de Rovigo, à la distance de 6 lieues, un grand nombre de bâtimens armés, que je soupçonnés être des bâtimens ennemis sortis de Trieste. J'ordonnai la chasse et le combat, et peu de tems après je reconnus que les bâtimens susdits consistoient en 11 chaloupes canonnières et 3 chebecs autrichiens, qui escortoient un convoi de 50 voiles. A peine nous apperçurent-ils, qu'ils changèrent de route, et cherchèrent à gagner la rade voisine de Chiotti. Quelques instans après, j'apperçus un vaisseau de 64 à 70 canons, portant pavillon Vénitien, sous la protection duquel je pensai que les navires ennemis étoient allés se mettre. Jaloux de respecter la neutralité, je défendis à ma division de faire feu, et je résolus d'envoyer une lettre au commandant Vénitien pour l'informer de mes intentions sur la conduite qu'il avoit à tenir. Mais à peine fumes-nous à la portée du canon, que nous esuyames les bordées de tous les bâtimens susdits, et chacun de nous fut persuadé que le premier coup étoit parti du vaisseau Vénitien, qui avoit ainsi violé la neu-

tralité. Nos braves marins, sans réfléchir à la supériorité des forces de l'ennemi et au danger, demandoient le combat; mais nous étions trop inférieurs, et nous avions à craindre d'être coulés bas par le vaisseau Vénitien même; d'autant plus que notre frégate avoit déjà reçu 22 boulets, et que les autres bâtimens se trouvoient aussi fort endommagés. Pour ne pas exposer cette partie de la division républicaine à la destruction absolue dont la menaçoit le feu soutenu de l'ennemi, je me vis donc obligé à m'éloigner, après une décharge générale de notre artillerie. Chemin faisant, je découvris dans la rade de Pirano, la corvette ennemie la *Réolne*, et deux cutters avec plusieurs navires marchands; il m'eût été aisé de m'en rendre maître, puisque le droit des gens avoit été violé; mais esclave de mon devoir et fidèle à mes instructions, j'ai cru ne point devoir user de représailles, me réservant d'instruire sur-le-champ le général en chef de l'armée d'Italie et les ministres. — *Signé, Sibille.*

*De Vienne, le 6 Mai.*

S. M. l'Empereur vient de faire de nouveau une grande promotion. Elle a daigné conférer le régiment d'Ulrich Kinski à M. le F. M. L. Prince de Furstenberg; Mrs. les lieutenans-généraux comte de Haddick et de Hotze ont reçu la croix de commandeur de l'ordre Marie-Thérèse; le général-major comte de Hohenzollern a été décoré de la petite croix. Mrs. les colonels Bourgeois, Klenau, Nimptsch, Millutinovich, Chasteller et Vogelhuber, ont été élevés au grade de général-major. Le général Provera a obtenu sa retraite avec pension.

L'Archiduchesse Clementine est attaquée d'une maladie de poitrine; mais l'on espère qu'elle n'aura aucune suite dangereuse.

*Suite de Paris, du 4 Mai.*

Le Directoire vient d'adresser des lettres de remerciement aux généraux Regnier, Desaix, Duhem, Jordis, et à l'adjudant-général Demont, de l'armée de Rhin et Moselle; ainsi qu'aux généraux Debelle, Championnet, Lefebvre, Grenier et Ney, de l'armée de Sambre et Meuse.

Les jacobins sont très mécontents que ce ne soit pas la barrière du Rhin qui fixe les limites de la République françoise; s'il faut les en croire, il n'a pas tenu à l'obstination du plus entêté des Directeurs que, pour avoir Mayence et tous les pays en deçà du Rhin, on n'ait rompu toutes les négociations, et livré la France aux horreurs et aux hasards d'une guerre éternelle. Ils prétendent aussi que ce Directeur et Charles-Lacroix se sont vivement opposés à ce que

le directoire approuvât l'article où il est dit: que les deux puissances inviteront leurs alliés à se présenter, pour traiter de la paix générale, au congrès qui aura lieu à Berne pour le règlement des articles définitifs. Ils observent d'un air triomphant qu'il n'est fait aucune mention de cet article dans la partie de la lettre de Buonaparte, que le directoire a fait publier, ni dans le dernier message aux deux conseils, quoiqu'il ait été consenti par Buonaparte et annoncé par un journaliste bien instruit et demi-officiel. Enfin, ils ajoutent que les propositions de Mr. Hammon, ministre plénipotentiaire de Londres, dont le départ a été solennellement annoncé au parlement d'Angleterre, ne seront point écoutées par nos envoyés, quelques modérées qu'elles puissent être, et que le directoire ne veut traiter avec Londres que dans Londres. Mais tous ces bruits qui flattent les passions des amis de la guerre, ne doivent sans doute leur origine qu'à la malveillance, et à l'intérêt qu'ont les agioteurs qui jouent à la bourse, et spéculent sur le crédit des fournisseurs.

Nos journalistes font des raisonnemens à perte de vue sur les suites probables de la paix, et les nouveaux arrangemens et transactions politiques qui pourront en résulter. La *Gazette françoise* a inséré dernièrement une lettre de Bâle, où se trouve le passage suivant:

..... Et le cabinet Prussien, que devient-il dans tout ceci? Nous l'ignorons; mais il est possible qu'on lui ait garanti la possession de Hambourg, à condition d'en fermer le port aux anglois; il est possible encore qu'on songe à écarter pour toujours la Grande-Bretagne du continent de l'Europe, en enlevant l'électorat de Hanovre à Georges III, et en le remettant entre les mains du prince d'Orange, pour le dédommager de la perte du Stadthouderat en Hollande. Toutes ces conjectures paroîtront sans doute ridicules et absurdes. Nous les envisageons sous le même point de vue; mais comme des évènements plus ridicules et plus absurdes se sont réalisés, pourquoi les regarderions nous comme des chimères?... Quant à la Russie, elle se contentera sans doute, et pour le moment, de la domination absolue qu'elle exerce dans la Baltique. Ne compteroit-on pour rien dans la balance politique de l'Europe, l'accroissement de la Suède, et la nullité du Dannemarck? Ne calculeroit-on pas enfin les possessions acquises dans la Pologne par le cabinet de Saint-Petersbourg, et à l'aide desquelles il peut, quand bon lui semble, s'immiscer dans l'intérieur des affaires de l'Allemagne..... A l'égard de l'Angleterre, le rôle de M. Pitt

devient plus difficile à jouer. Quoiqu'il en soit, nous doutons que la fierté de la nation angloise, la fasse jamais consentir à un acte de bassesse, c'est à dire à une paix déshonorante. Sa position maritime est des plus brillantes; et s'il est vrai qu'elle est décidée à porter ses principales forces dans les Indes-Orientales pour cultiver avec soin le commerce des épices, certes alors, elle dictera sur mer, une paix semblable à celle que la France a impotée sur le Continent.,,

*Extrait d'une lettre officielle écrite du Havre, au ministre de la marine le 10 Floréal (29 Avril).*

L'avis de la République, l'Armée, commandé par le citoyen Levasseur, enseigne de vaisseau, et appareillé de cette rade, le 7 de ce mois, avec le sloop *Marie Ruchet*, qu'il convoyoit à Fécamp, a été attaqué par une frégate angloise, contre laquelle il s'est défendu en retraite, en couvrant son convoi, jusques sous le fort de Berneval. La frégate angloise ayant mis ses péniches à la mer, tandis qu'elle-même s'approchoit pour les soutenir, le citoyen Levasseur fit débarquer ses canons et les installa en batterie sur la côte. Alors s'établit de part et d'autre un feu très-vif qui dura jusques vers les deux heures après midi, époque où la frégate ennemie fut obligée de rembarquer ses péniches et de reprendre le large.

Le général Cambri, filleul de Robespierre & commandant dans le département de la Manche, vient de prendre la même la plus arbitraire. Sous prétexte de donner la chasse aux chouans & aux contre-révolutionnaires, qui ont ourdi, selon lui, une grande conspiration, il a publié une proclamation dans laquelle il invite tous les patriotes (Jacobins) à se réunir à sa troupe pour effectuer le 15 de ce mois un mouvement général. La municipalité de Cherbourg a écrit à tous les arrondissemens pour les engager à s'opposer aux entreprises de ce terroriste.

*De Manheim, le 11 Mai.*

D'après une nouvelle disposition, la translation du quartier-général de l'armée impériale du Haut-Rhin, n'a point eu lieu le 9, comme on l'avoit annoncé; il se trouve encore dans ce moment à Durlach.

Le congrès militaire vient d'être ouvert à Heidelberg. M. M. le F. M. L. comte de Bellegarde, les colonels comte de Grunne et de Ducka, et le major Marfchall, y assistent de la part des Impériaux; et de la part des françois, les généraux Reynier et Durand, le premier de l'armée de Rhin et Moselle, et le second de celle de Sambre et Meuse.

*De Francfort, le 12 Mai.*

Le général en chef Hoche est arrivé hier dans cette ville; le soir, il a assisté au spectacle. Aujourd'hui, il s'est rendu au quartier-général du général Lefebvre à Höchst, où il a diné. On l'attend de retour dans la soirée.

**Vente publique à Hambourg.**

Mr. Frédéric Benoit Flor exposera en vente publique, le 15 Mai prochain & jours suivans dans le Magasin derrière la maison No. 101. dans la rue Ste.-Catherine un très riche & bel assortiment de marchandises des manufactures d'Angleterre & de France &c. consistant dans les articles suivans:

- Circa 2000 pièces Mousselines uni, Faconet, Book, Mull, Nanook &c.  $\frac{1}{4}$  &  $\frac{3}{8}$  large.
- 1550 — dito brodés & richement travaillés, en blanc & en couleurs du dernier goût.
  - 1000 — Fandannoes, de fantaisie, figurés, nuancés &c.
  - 100 — dito brodés pour habillemens des Dames & pour Mouchoirs.
  - 700 — dito brodés aux coins, pour les Hommes ou Mouchoirs quarrés).
  - 200 — S. fines Doreas, (Milles Rayes &c.)
  - 700 — extra-fines Cambrie & Laven Mousselines  $\frac{7}{8}$  &  $\frac{3}{4}$  large.
  - 1000 — Mouchoirs de Balafore, Faconet & Book, avec les bordures en blanc & en couleurs.
  - 700 — Shavals de Faconet, nuancés, figurés, brodés &c.
  - 2000 — Mouchoirs de Poullicare, très fins, & principalement de Madras ou en dessins, propres pour les Isles.
  - 200 — Mouchoirs de Soye, Bandannoe, Calgée &c.
  - 500 — Indiennes pour habillemens des femmes & pour meubles.
  - 100 — Gingham.
  - 500 — Dimity très fin (ou Bazins) & mousselines en blanc.
  - 200 — Cotons Piqués très fins (ou Quiltings) en blanc, imprimés &c.
  - 500 — Velveretes & Velveretes, noirs, bleus & olives, Cords &c.
  - 200 — Jeanneus, imprimés.
  - 100 — dito noirs.
  - 100 — Rames de Papier, patent Velin, en folio, très fin.
  - 700 — Chapeaux anglois, avec une grande variété d'autres articles.

Les Marchandises seront exposées à la vue du Public 8 Jours avant la vente, & on distribuera en même tems les Catalogues des Lots. — En attendant, on peut s'adresser pour des plus amples informations au dit Sr. Flor, aux Courtiers Dencken & Hagedorn, ou à W. Mac-Alpine (chez Mr. Flor) pour les Propriétaires.

Hambourg, le 10 Avril 1797.